

Séance du 6 Septembre 2016

Date de convocation : 31/08/16	Nombre de conseillers	35
Date d'affichage :	En exercice :	35
	Présents :	29
	Votants :	34

L'an deux mil seize, le 6 Septembre, à 19 heures 00, à la salle Polyvalente de ST-GONDRAN, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVREL Président de la Communauté de Communes du VAL D'ILLE.

Présents :

Guipel M. ALMERAS, Mme JOUCAN, M. ROGER
La Mézière M. BAZIN, Mme BERNABE, Mme CACQUEVEL, M. CASTEL, Mme CHOUIN, M. GADAUD
Langouët M. GOUPIL
Melesse M. JAOUEN, Mme LIS, Mme MACE, M. MORI
Montreuil Le Gast M. BILLON, Mme BRETONNIERE, M. HENRY, Mme MARGOLIS
St Germain sur Ille M. BARON, M. MONNERIE
Saint Gondran M. LARIVIERE-GILLET, M. MAUBE
Saint Médard sur Ille Mme LEDREUX, M. VAN AERTRYCK
Saint Symphorien M. DESMIDT, M. LEBRETON
Vignoc M. BERTHELOT, M. CHEVREL, M. LE GALL

Absents excusés :

Langouët M. CUEFF
Melesse M. HUCKERT donne pouvoir à M. GOUPIL
 Mme MESTRIES donne pouvoir à M. MORI
 M. MOLEZ donne pouvoir à M. JAOUEN
Saint Médard sur Ille M. BOULASSIER donne pouvoir à M. VAN AERTRYCK
Vignoc Mme GARNIER donne pouvoir à M. LE GALL

Secrétaire de séance : M. MAUBE

N° 232/ 2016

Objet - Urbanisme

Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée N°1 du PLU de Saint-Médard-sur-Ille.

Le président expose les éléments suivants :

Une procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Médard-sur-Ille a été prescrite par arrêté le 31 mai 2016, concernant la modification d'une orientation d'aménagement « voie à créer et piquage d'accès aux futures zones d'urbanisation (tracé indicatif) ».

Le conseil communautaire a délibéré sur les modalités de mise à disposition du public le 7 juin 2016,

Les Personnes Publiques Associées ont été consultées en application de l'article L153-40 du code de l'urbanisme et 4 avis ont été émis :

PPA	Date de l'avis	
Agence Départementale d'Ille et Vilaine	24 juin 2016	Avis de réception
Président de la Chambre d'agriculture	18 juillet 2016	Avis favorable
Président du Scot du Pays de Rennes	30 juin 2016	Avis favorable
Maire de Saint-Médard-sur-Ille	4 juillet 2016	Avis favorable

La mise à disposition du public s'est déroulée du mercredi 29 juin 2016 au lundi 29 juillet 2016 inclus, et aucune observation n'a été faite sur le registre.

Monsieur le Président propose, maintenant d'approuver la modification simplifiée n° 1 pour sa mise en vigueur.



Vu le code de l'urbanisme,

Vu le PLU de la commune de Saint-Médard-sur-Ille approuvé le 18 décembre 2012,

Vu l'arrêté du Président de la communauté de communes en date du 31 mai 2016 portant prescription de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Saint-Médard-sur-Ille,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 7 juin 2016 sur les modalités de mise à disposition du public,

Vu la délibération du 4 juillet 2016 du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-sur-Ille émettant un avis favorable au projet de modification simplifiée n° 1 du PLU,

Considérant que la mise à disposition du public du dossier qui s'est déroulée du 19/05/2016 au 20/06/2016 inclus n'a fait l'objet d'aucune observation,

Considérant les avis de personnes publiques associées,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

APPROUVE la modification simplifiée du PLU de Saint-Médard-sur-Ille, telle qu'elle est annexée à la présente.

DIT que la présente, fera l'objet d'un affichage en mairie et au pôle communautaire du Val d'Ille pendant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

DIT que la présente et le dossier seront transmis au Préfet d'Ille et Vilaine.

AUTORISE Monsieur le Président à exécuter les modalités de publicité et de transmission en Préfecture.

PREND ACTE que la présente délibération et les dispositions résultant de la modification simplifiée ne seront exécutoires qu'à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité précitées.

Acte rendu exécutoire :

- après envoi en Préfecture le 09/09/16
- et publication ou notification le 15/09/16

*Copie certifiée conforme au
registre des délibérations,*

Le Président,



Le Président,



REÇU LE

12 SEP. 2016



PRÉFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE

